



4050

Wood Bliss®

Fiche technique

usage : intérieur (extérieur)

phase : aqueuse

Propriétés :

Sauvegarde les bois attaqués (traitement curatif) et protège des attaques (traitement préventif). D'effet immédiat, le Wood Bliss modifie la structure du bois et neutralise l'évolution des insectes xylophages (EN 46), y compris des termites (M.F.L.-USA) et des champignons lignivores, par un procédé de minéralisation. Pas d'action délétère sur les organismes vivants. Ne contient ni biocide, ni fongicide.

Le Wood Bliss® est un traitement naturel des bois attaqués. Le Wood Bliss® est un traitement non toxique du bois. Le Wood Bliss® ne contient pas de composants toxicologiques douteux (confirmé par le bureau d'ingénieur Zörner et le laboratoire Lafu : analyse chimique et microbiologique travaillant pour des entreprises indépendantes et neutres)

Le Wood Bliss® ne menace pas la santé (voir composition du Wood Bliss®) et ne dégrade pas l'environnement.

Ne contient ni insecticides ni biocide.

Garantie d'efficacité décennale.

***Précaution : de par sa forte alcalinité un changement de teinte plus ou moins important est observé (chêne, châtaignier, ...), faire des essais au préalable !
Pour un traitement incolore (parquets, meubles, châssis, ...) voir HM1 réf. 4010***

Utilisations :

Traitement curatif et préventif du bois basé sur plus de 20 ans d'expérience (voir garantie)

1. Neutralise l'évolution des insectes xylophages.
Efficacité testée par le laboratoire EMPA - Suisse - Norme Euro EN 46 et EN 73 - (Détermination de l'efficacité contre des larves du capricorne écloses (hylotrupes bajulus))
2. Neutralise l'évolution des termites
Efficacité testée par le Mississippi Forest Laboratories - USA
3. Protège le bois des moisissures et champignons.
Efficacité testée par le laboratoire EMPA - Suisse - Norme Euro EN 113 avec le Wood Bliss « High-C » pour les champignons de la classe des basidiomycètes.
(Détermination de l'efficacité fongicide d'un produit de préservation du bois, appliqué par brossage sur l'aubier de pin sylvestre, contre les basidiomycètes détruisant le bois - ceci

après 12 semaines d'exposition. Champignons utilisés : Coniophora puteana(mérule), Poria placenta (poria), Gloeophyllum trabeum (lenzite))

4. Retardateur de flammes et diminution de la formation de fumée
Efficacité testée par le Underwriters Laboratories (USA) et EMPA (Suisse).
5. Consolidation du bois dans l'assainissement des constructions anciennes:
Les parasites rongent le bois, provoquant ainsi une perte de masse et de stabilité. Le Wood Bliss® remplit les couloirs de nutrition, renforce le bois fissuré et remplace ainsi la masse de bois perdue. L'application du Wood Bliss® permet entre-autre d'éviter les techniques de rénovation onéreuses ainsi que l'élimination du bois infesté.
6. Convient pour :
 - ◆ toutes les catégories de bois : charpentes, ossatures, poutres, ...
 - ◆ ne convient pas pour les parquets et le mobilier
 - ◆ toutes les catégories de bois à l'extérieur (dans ce cas, une protection contre l'humidité s'impose – lasures Galtane)
 - ◆ sur les maçonneries
 - ◆ le secteur alimentaire.
 - ◆ l'environnement des enfants, de nourrissons et de personnes malades ou atteintes d'allergies, endroits où un traitement non toxique du bois s'impose.
 - ◆ l'environnement des animaux (écuries, étables, ruches, niches, cages, volières, ...) qui exige un traitement naturel du bois.

L'effet est immédiat en présence d'une attaque du bois par les insectes nuisibles et les moisissures.

Précaution : de par sa forte alcalinité un changement de teinte plus ou moins important est observé (chêne, châtaignier, ...), faire des essais au préalable !

Pour un traitement incolore (parquets, meubles, châssis, ...) voir HM1 réf. 4010.

Procédé :

Jusqu'à la profondeur de pénétration, le Wood Bliss® soustrait au bois les substances nutritives recherchées par les insectes nuisibles. Simultanément, le Wood Bliss® rend le bois non identifiable pour ces derniers de sorte qu'après le traitement, les insectes ne peuvent plus reconnaître le bois comme source de nourriture. Grâce à son effet de cristallisation, Wood Bliss® offre au bois une protection contre les parasites nuisibles. Ne contient pas de composants toxicologiques douteux. Le Wood Bliss® est un traitement non toxique du bois et n'émet aucun composé organique volatil, sauf l'eau. Conçu selon un procédé breveté dans le monde entier. De par ce principe entièrement nouveau, insistons sur le fait que l'action du Wood Bliss® ne diminue pas dans le temps, au contraire, elle augmente.

Wood Bliss® traitement naturel du bois recommandé par ÖKO-TEST.

Garantie d'efficacité :

Conformément aux prescriptions de mise en oeuvre **ET** aux tests EMPA EN46 + EN73 N° 125402A, 125402/1, EN 113 N° 117914 P2 et 169361 **ET** jusqu'à profondeur du traitement, l'efficacité du Wood Bliss sera garanti pour 10 ans.

Nous rappelons que nous n'avons aucune influence sur l'application pratique effective du Wood Bliss par l'utilisateur et nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme entrepreneur des travaux à exécuter. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur des produits livrés ou utilisés.

Composition :

Matières premières végétales et minérales renouvelables.

acide abiétique, carbonate de potassium, résines naturelles, solution de silicate, cellulose, lignine, eau, xanthan, acide silicique, xylose.
Ne contient ni insecticides ni biocides.



Le label Ressourcen « R » représente l'origine en % des ingrédients d'un produit. En vert, les matières végétales ; en jaune les matières minérales et en rouge les matières fossiles.
Le contenu du Wood Bliss :
65 % végétal et 35% minéral

Préparation :

Le support doit être absorbant, propre, sec, non gras et dépoussiéré ; enlever toutes les substances hydrofuges ou anti-salissantes, anciennes peintures, cires et vernis.

Porter des gants et protéger les yeux. Protéger les surfaces métalliques, vitrées (fenêtres, lunettes, ...), les pierres naturelles, l'aluminium, les surfaces laquées, les sols ... En cas d'éclaboussures, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Mise en œuvre :

Agiter le produit avant et **pendant** utilisation. Porter des gants et protéger les yeux (protéger aussi les lunettes ophtalmologiques des éclaboussures). Appliquer à intervalle de 12h en deux applications à la brosse, par pulvérisation ou par immersion, et par injection dans les galeries.

Imprégner toutes les surfaces du bois, y compris les coupes ; pas de rabotage après traitement. Ne pas laisser de surplus de Wood Bliss sur les surfaces horizontales. A l'extérieur une protection contre l'humidité s'impose (lasures Galtane, pas de lasures à l'eau).

Ne pas appliquer sous 5°C. Ne pas superposer les pièces de bois traitées entre elles : elles colleraient ensemble. Protéger les surfaces métalliques, vitrées (fenêtres, lunettes, ...), les pierres naturelles, l'aluminium, les surfaces laquées, les sols ...

En cas d'éclaboussures, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Après traitement une légère couche blanchâtre peut apparaître. C'est le signe de l'efficacité du produit (cristallisation). Pour les bois exposés à la vue : égrèner la couche cristalline, cirer, laquer ou lasurer (pas de laques ou lasures à l'eau).

- ◆ Protection contre les moisissures et les insectes :

deux applications de Wood Bliss®

- ◆ Protection contre les termites :

deux applications de Wood Bliss®

- ◆ Retardateur de flammes :

deux applications de Wood Bliss®

◆ Protection contre le feu :

Traitement préalable: une application de Wood Bliss®.
Traitement principal: 2 applications de Wood Bliss® «high-C».

◆ Utilisation en cas de moisissures :

Deux applications de Wood Bliss®
En cas d'attaque sévère, terminer avec le Wood Bliss® « high-C ».

Par le biais d'un processus mécanique de cristallisation, Wood Bliss® détruit les moisissures, se fixe à la place de celles-ci et reconstruit le bois.

Voir aussi Wood Bliss® « high-C » pour les champignons de la classe des basidiomycètes et en cas de récurrence.

◆ Utilisation en cas d'attaque du bois par des capricornes :

Localiser les parties infestées (à l'aide d'un stéthoscope si nécessaire). Percer des trous de 2 à 3 mm de diamètre, espacés d'environ 3 cm jusqu'à mi-profondeur du bois. Injecter ensuite Wood Bliss® «high-C» à l'aide d'une seringue de type commercial et d'une longue canule. Il est essentiel que le produit atteigne les parties infestées. Les trous forés dans la face inférieure des supports à traiter, seront -préalablement au traitement- obturés au moyen de cire ou produit équivalent. Si nécessaire, enlever ensuite la cire en vue de l'application d'un revêtement de décoration. Si l'attaque est très étendue, il est conseillé d'enlever les anciennes couches d'enduit protecteur et d'appliquer ensuite Wood Bliss® de manière à éviter d'éventuelles éclosions!

◆ Réduction des émissions toxiques

Deux applications de Wood Bliss® « high-C » à 24 heures d'intervalles
(Conforme à l'Université de Hambourg)

Précautions :

Porter des gants et protéger les yeux. Protéger les surfaces métalliques, vitrées (fenêtres, lunettes, ...), les pierres naturelles, l'aluminium, les surfaces laquées, les sols ... En cas d'éclaboussures, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

De par sa forte alcalinité un changement de teinte plus ou moins important est observé (chêne, châtaignier, ...), faire des essais au préalable !
Pour un traitement incolore (parquets, meubles) voir HM1 réf. 4010.

Séchage :

Complet après 48h - 12 à 16 heures entre les couches

Rendement :

10m²/l par couche, selon l'absorption

Nettoyage des outils :

A l'eau, idéalement vinaigrée.

Sécurité et stockage :

éviter le contact avec la peau et les yeux (produit alcalin). Si contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter un médecin si nécessaire.

Stocké au frais, à l'abri du gel et de la lumière. Veiller aux allergies éventuelles. Éliminer les résidus dans une déchetterie. Les peintures naturelles se gardent aussi hors de portée des enfants.

Protéger les surfaces métalliques, vitrées (fenêtres, lunettes, ...), les pierres naturelles, l'aluminium, les surfaces laquées, les sols ... En cas d'éclaboussures, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Les produits que nous présentons pour des travaux précis sont à tester à la responsabilité de l'utilisateur. Le résultat final dépend de facteurs impondérables. Nos conseils basés sur une longue expérience sont donnés à titre d'information. Nous n'avons aucune influence sur l'application pratique effective du produit par l'utilisateur et nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme entrepreneur des travaux à exécuter. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur des produits livrés ou utilisés. Ils n'engagent pas notre responsabilité et ne sauraient faire l'objet de poursuites judiciaires. Cette fiche technique ne peut que constituer un conseil.

Consultez la fiche de sécurité.

Actina Sprl

chemin de l'Ermitte, 69
B-1420 Braine l'Alleud
Belgique

Tél. 02 384 98 15
Fax 02 384 94 50
info@galtane.com

nov.-08